

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochain Cercle de silence

15 juin 2019

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochain Cercle de silence

15 juin 2019

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Selon la liste de l'ONG néerlandaise United for Intercultural action, plus de 34 500 migrants et réfugiés sont morts, depuis 1993, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe.

Les personnes qui arrivent en Suisse sont des **survivants** !

Pourtant, chaque année, entre 600 et 800 citoyens suisses sont condamnés pour délit de solidarité.

Samedi 22 juin 2019, place St-Laurent, à Lausanne

grande manifestation sur le thème :

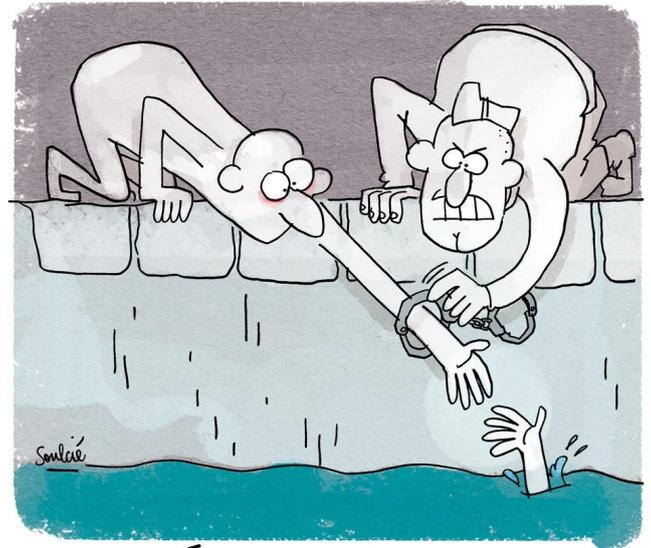
« Osons la solidarité ! »

9h30-10h30 : Cercle de silence

10h30-12h : Prises de paroles, stands, buffet international

12h-13h : Prière œcuménique « naufragés de l'espoir » (en mémoire des réfugiés morts sur la route de l'exil)

OUI à une réintroduction des motifs honorables dans la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Clause qui évite la criminalisation de l'aide humanitaire aux personnes migrantes en séjour irrégulier.



CONDAMNÉ POUR AVOIR AIDÉ DES MIGRANTS

Selon la liste de l'ONG néerlandaise United for Intercultural action, plus de 34 500 migrants et réfugiés sont morts, depuis 1993, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe.

Les personnes qui arrivent en Suisse sont des **survivants** !

Pourtant, chaque année, entre 600 et 800 citoyens suisses sont condamnés pour délit de solidarité.

Samedi 22 juin 2019, place St-Laurent, à Lausanne

grande manifestation sur le thème :

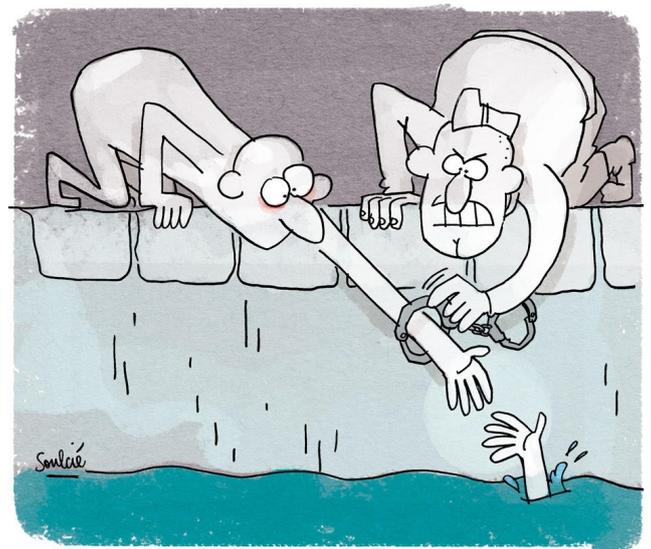
« Osons la solidarité ! »

9h30-10h30 : Cercle de silence

10h30-12h : Prises de paroles, stands, buffet international

12h-13h : Prière œcuménique « naufragés de l'espoir » (en mémoire des réfugiés morts sur la route de l'exil)

OUI à une réintroduction des motifs honorables dans la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Clause qui évite la criminalisation de l'aide humanitaire aux personnes migrantes en séjour irrégulier.



CONDAMNÉ POUR AVOIR AIDÉ DES MIGRANTS